

A propos des prochaines Assises nationales de la citoyenneté

Date : 31 octobre 2018

Je lis ceci dans le dernier numéro de la revue du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine :

**RENNES SERA DE NOUVEAU
LA CAPITALE DU « VIVRE
ENSEMBLE » LES 18
ET 19 JANVIER PROCHAINS.
Ouest-France organise pour
la 2^e année les Assises
nationales de la citoyenneté
au Couvent des Jacobins sur le
thème de l'égalité des chances.
Au menu, de nombreux débats
pour confronter les opinions et
faire émerger des solutions.**

Or, dans le cadre du 1^{er} Forum... j'ai participé l'an passé à l'atelier organisé par cette collectivité, qui était intitulé :

« Comment faire vivre la citoyenneté à l'échelle d'un Département »

Ne serait-ce que parce que nous n'étions qu'une toute petite, petite, petite poignée d'habitants, j'avais nourri le fol espoir d'être, ne serait-ce qu'un tout petit peu, tout petit peu, tout petit peu, entendu.

J'avais développé **5 souhaits concrets**, que j'avais déposés d'une part dans « l'arbre à vœux » (on ne rigole pas) et d'autre part sur les « post-it » qu'il nous avait été demandé de préparer dans le cadre du soit-disant (micro) atelier :

- 1. le souhait qu'à l'instar de ce qui se passe pour la Ville de Rennes et pour la Région Bretagne, les assemblées plénières du Conseil départemental soient diffusées en direct et disponibles en différé, ou qu'à défaut les enregistrements audios soient immédiatement*

disponibles, ou encore qu'à défaut la retranscription écrite des débats dont la validation prend actuellement environ 6 mois intervienne au maximum sous quelques jours avant publication

- 2. le souhait que soit largement amélioré le droit d'accès aux documents administratifs, en commençant par la publication légale sur de nombreux supports des coordonnées de la PRADA (la personne responsable de l'accès aux documents administratifs), en sachant bien que l'ouverture au citoyen est une question de culture et que la culture de ce Département n'est certainement pas une culture de la transparence*
- 3. le souhait que le site internet du Département d'Ille-et-Vilaine s'inspire du site internet du Département de la Haute-Garonne, qui nous a été montré en exemple, pour faire en sorte qu'au-delà de la diffusion des informations légales (qui n'est d'ailleurs pas assurée aujourd'hui : en 2018, on attend toujours par exemple la publication du compte administratif 2016), ce site s'apparente à l'avenir à un outil d'échange avec les citoyens plutôt qu'à un site de communication institutionnelle d'inspiration propagandiste, en outre extrêmement mal tenu*
- 4. le souhait d'un engagement du Département qui soit beaucoup plus franc en ce qui concerne l'Open Data (notamment dans le domaine des marchés publics), tant il est vrai que la collectivité ne cesse de traîner des pieds sur ce sujet*
- 5. le souhait d'une clarification de la posture des élus de toutes obédiences en ce qui concerne la diffusion des décisions des instances, pour éviter au citoyen le sentiment de ne disposer que d'informations parcellaires et artisanes, via la toile et en particulier via les réseaux sociaux, dans les domaines où devrait prévaloir l'information institutionnelle.*

J'ai attendu, impatientement d'abord puis patiemment ensuite, de voir si l'un ou l'autre de ces souhaits était susceptible d'être pris en considération, discuté si besoin et si possible exaucé.

Je suis obligé de constater aujourd'hui qu'aucune de ces questions n'a significativement progressé au cours de l'année.

Ce département n'est pas à la hauteur des attentes citoyennes et c'est désespérant.